

mélait à des parfums capiteux dans l'atmosphère alourdie.

Ces odeurs si dissemblables oppressaient comme les asphyxiantes émanations du charbon ; les poumons se refusaient à absorber cet air épais, tout chargé des miasmes de la mort.

Les magistrats ne doutaient plus : ils savaient d'avance qu'ils allaient trouver un cadavre dans la seconde pièce.

Après avoir laissé à l'air extérieur le temps de pénétrer dans cette chaumière, si misérable au dehors, si luxueuse au dedans, ils s'armèrent de courage et ils soulevèrent la portière de soie blanche à raies pourpres qui séparait le petit salon du boudoir.

Nous savons déjà que le corps de Georges de Grancey, étendu sur le sofa, fut le premier objet qui frappa leurs regards.

Le sang échappé de la blessure mortelle s'était desséché ; il souillait les vêtements du marquis et formait sur le tapis une tache énorme d'un rouge sombre et presque noir.

La figure de Georges n'offrait point le hideux et repoussant aspect des visages de certains cadavres.

Ses traits nobles et beaux conservaient leur forme si pure et semblaient avoir été taillés par le ciseau d'un habile artiste dans un bloc de marbre blanc teinté de bleu et de violet pâle.

—L'assassinat est manifeste ! dit le lieutenant civil au juge criminel, en examinant la plaie profonde et béante par où l'âme avait abandonné le corps ; mais j'avoue que, sans la fuite de M. Le Vaillant, fuite qui nous met en mains une arme formidable, il serait bien difficile de formuler contre lui une accusation de meurtre, car enfin rien ne nous prouve que ce soit sa main qui ait frappé le coup fatal....

—Sa femme l'accuse.... murmura le juge criminel.

—Condamneriez vous un homme à mort, sur la simple déposition d'une femme haineuse que pousse à la vengeance un mobile inconnu ? demanda le premier magistrat.

—Non, certes !

—Eh bien ! nous nous trouvons dans ce cas. Mme Le Vaillant veut perdre son mari.... Pour quoi ? Je l'ignore ; mais elle veut le perdre.... C'est lumineux comme le soleil.... Cherchons les preuves qui nous manquent ; la lumière se fera sans doute. Et d'abord, procédons par ordre : examinons l'état des lieux, rendons nous compte des moindres détails, et rédigeons un procès-verbal circonstancié. Nous ferons ensuite la levée du corps de M. de Grancey, qui doit être transporté dans son hôtel et dans sa chambre à coucher, qu'on métamorphosera selon l'usage en chapelle ardente.... Il sera très urgent également de faire partir sans retard un courrier pour transmettre la funeste nouvelle au premier ministre et à la famille du marquis.

Un des agents, remplissant les fonctions de secrétaire du lieutenant civil, avait installé les papiers marqués au timbre royal, et le vulgaire écritoire de corne qui ne quitte guère la poche des gens de justice, sur cette ravissante toilette encadrée de flots de dentelles dont la glace à biseaux reflétait naguère la divine beauté de Carmen, tandis que la jeune femme réparait d'une main paresseuse le désordre de sa longue chevelure dénouée par l'amour.

La plume, le bec imbibé d'encre, se tenait prête à écrire sous la dictée du premier magistrat de la ville.

Mais ce dernier ne dictait pas encore et semblait s'absorber complètement dans l'étude approfondie des arabesques bizarres que le sang coagulé traçait sur le tapis.

—Voyez donc, dit-il au juge criminel en lui montrant des traces rouges de forme régulière qui partaient de la grande mare principale et se dirigeaient, en devenant de plus en plus pâles, vers l'entrée de la première pièce, où elles disparaissaient entièrement, voyez donc ! Ces empreintes ont été faites par la semelle ensanglantée d'un soulier d'une remarquable finesse.... Le pied de l'assassin est étroit et cambré ; ceci est incontestable.... Si les chaussures d'Olivier Le Vaillant s'adaptent à ces empreintes d'une façon mathé-

matique, nous aurons un commencement de preuve accablant....

Le juge criminel fit un signe de complète approbation.

Le lieutenant civil continua ses investigations minutieuses.

Penché vers le tapis, presque agenouillé, il cherchait à se figurer quelle avait dû être la position du meurtrier et celle de la victime au moment du crime.

Soudain il aperçut dans un recoin obscur, à moitié caché sous les franges traînantes d'une chaise longue, un petit morceau de papier presque entièrement consumé.

Il le prit, et il se releva avec sa trouvaille afin d'aller l'examiner près de l'une de ces étroites fenêtres à carreaux bleuâtres dont nous avons parlé.

Ce papier, fragment minime d'une feuille plus grande qu'on avait allumé sans doute à la flamme d'une bougie, conservait sous une tache rouge pâle, quelques mots d'une écriture parfaitement distincte.

A peine le lieutenant civil avait jeté les yeux sur ces quelques mots, qu'il poussa un cri.

—Qu'avez vous ? lui demanda vivement le juge criminel, qu'y a-t-il donc ?

—Il y a, répondit le magistrat avec une indigne expression de triomphe, que nous tenons la plus complète, la plus irrécusable de toutes les preuves.... Je n'en demande pas d'autre.... Celle-ci suffit et au-delà. La tête du meurtrier tombera sous la hache du bourreau !.... C'est moi qui vous en réponds !

En même temps il présentait au juge le petit papier dont le contenu, selon lui, équivalait à un arrêt de mort.

Cette étroite lanière, capricieusement dentelée par le feu, contenait ces mots, disposés de cette façon :

..... IER LE VAILLANT.

24 août de l'an 1771.

C'était un fragment de la déclaration écrite par Olivier avant le duel, reprise ensuite sur le cadavre de son adversaire, et brûlée par lui au moment où il allait quitter le théâtre du drame terrible auquel nous avons fait assister nos lecteurs.

Le papier enflammé s'était échappé de sa main et n'avait point achevé de se consumer.

—Comprenez vous bien l'importance capitale de cette trouvaille ? poursuivit le lieutenant civil avec feu. Comprenez-vous bien que cette preuve est aussi décisive que l'aveu même du coupable ? Que s'agit-il d'établir en effet ? La présence d'Olivier Le Vaillant sur le lieu du crime au moment où le crime s'est accompli. Voici la signature du meurtrier ! Cette signature isolée serait sans valeur, je le sais, ou du moins n'apporterait à l'accusation qu'une présomption douteuse. Mais la date ? Regardez la date !.... La divine Providence, qui souffre rarement l'impunité d'un exécutable forfait, a permis que cette date se conservât intacte par un miracle manifeste ! C'est le 23 au soir que le marquis a quitté son hôtel pour n'y plus rentrer.... C'est le 24 (par conséquent dans la nuit qui précéda sa fuite) qu'Olivier Le Vaillant a mis sa signature au bas de cette feuille, estampillée par le noble sang de sa victime ! Donc Olivier Le Vaillant se trouvait dans cette maison à l'heure où M. de Grancey tombait lâchement frappé !.... Donc l'assassin, c'était lui !

Tout ceci semblait parfaitement logique.

Le plus retors et le plus madré de nos juges d'instruction contemporains n'aurait rien trouvé à reprendre au raisonnement du lieutenant civil.

Le juge criminel s'inclina devant la haute perspicacité de son supérieur et partagea chaleureusement ses convictions.

La partie principale de la tâche des gens de justice se trouvant ainsi accomplie, il ne restait plus qu'à rédiger le procès-verbal, ce qui fut fait séance tenante.

Le corps du marquis de Grancey fut ensuite étendu sur un brancard improvisé et recouvert d'un large rideau de soie blanche, dépouille enlevée au temple de la volupté pour servir de linceul au prêtre de ce temple !....

Deux agents soulevèrent ce brancard par les

extrémités. Le serrurier reçut l'ordre de refermer la porte rouge, sur laquelle le lieutenant civil apposa les scellés, puis le lugubre cortège se remit en marche et ne tarda guère à faire son entrée dans la ville, suivi d'une foule compacte et bruyante qui répétait sur tous les tons l'éloge funèbre du marquis et qui criait vengeance contre son assassin, dont elle ignorait le nom.

Bientôt les porteurs du brancard et les magistrats arrivèrent à l'hôtel du gouvernement.

On dépouilla le cadavre de ses habits ensanglantés. Les plaques de tous ses ordres étincelèrent sur sa poitrine trouée et sur son cœur qui ne battait plus....

O vanité des vanités !

Un lit de parade reçut ensuite les restes inertes de ce grand seigneur que la mort avait surpris au milieu de ses plus beaux rêves d'amour et d'ambition.

D'innombrables cierges flamboyèrent autour de la couche de ce dernier héritier d'un illustre nom, et le clergé de la ville vint s'agenouiller auprès de lui et prier à voix haute pour le repos de l'âme du marquis Georges de Grancey....

Tandis que tout ceci se passait, Morales, mêlé aux flots du populaire qui s'entassait dans la cour de l'hôtel, écoutait avec un intérêt vif et naturel les commentaires bizarres et contradictoires de la foule. Quand il se fut suffisamment rendu compte de l'état de l'opinion publique, il s'empressa d'aller rejoindre sa sœur afin de lui répéter ce qu'il venait d'entendre.

—Si le bon peuple du Havre savait qu'Olivier a tué le marquis, dit-il en terminant, et s'il avait Olivier sous la main, tu serais veuve dans cinq minutes, petite sœur, car l'exaspération est si grande que le meurtrier se verrait infailliblement mis en pièces.

—Georges sera vengé ! murmura Carmen, ainsi qu'elle l'avait fait deux heures auparavant. Tout va bien !

Cependant le lieutenant civil, après avoir présidé aux apprêts funéraires que nous venons de décrire un peu plus haut, se souvint qu'il avait promis à Mme Le Vaillant de la revoir ce même jour, et reprit le chemin d'Ingouville.

L'ex-baladine, s'attendant à sa visite, s'était préparée à le recevoir.

Elle avait mis à faire sa figure (comme on dit au théâtre) tous les soins et toute l'habileté d'une comédienne consommée.

Au moment où on introduisit le magistrat dans le salon, le visage de la jeune femme offrait une pâleur savante.... Elle semblait en proie à une émotion profonde, et ses paupières rougies et gonflées attestaient qu'elle venait de verser des larmes abondantes. L'attitude désolée de la gitane, son trouble factice, mais merveilleusement imité, l'expression touchante et douloureuse de ses regards, modifièrent d'une façon presque complète l'opinion que le lieutenant civil s'était formée sur son compte.

—Peut être me suis-je trompé dans mon premier jugement, se dit-il, il est fort possible que cette femme ait plus de cœur que je ne le croyais.

—Eh bien ! monsieur, lui demanda Carmen d'une voix tremblante et entrecoupée, que venez-vous m'apprendre ?....

—Hélas ! madame, de mauvaises nouvelles....

—Eh quoi ! M. de Grancey....

Carmen s'interrompit, comme si l'émotion la suffoquait.

—Vous ne vous trompez pas, madame, reprit le lieutenant civil, M. de Grancey est tombé victime d'un lâche attentat....

L'ex-baladine cacha son visage dans ses deux mains, mais à travers ses doigts enlacés on voyait couler des larmes.

Le magistrat poursuivit :

—Grâce à vous, madame, grâce à vos précieux renseignements, nous avons pu retrouver le corps du généreux et chevaleresque gentilhomme dont toute la ville en ce moment pleure la perte !.... M. de Grancey a péri dans cette petite maison, voisine de votre demeure, et qu'il avait changée en une sorte de palais féérique. Hélas ! madame, au risque d'augmenter l'amertume de vos regrets, il faut bien vous le dire, car vous l'apprendrez tôt